

Session Plénière du 4 février 2016

Réaction au vœu de l'UDC sur la levée de l'embargo contre la Russie

Intervention de Michel CHASSIER (Groupe Front National)

Dans la précédente mandature nous avons été saisis régulièrement de vœux de cette nature, que nous pourrions approuver sur le fond, mais qui à chaque fois sont en dehors du champ de compétence de notre assemblée.

Concernant l'embargo décrété contre la Russie, notre mouvement a depuis le départ exprimé une position tout à fait claire.

La Russie est grand pays ami de la France, et l'intérêt géostratégique de notre pays est évident, il inspirait d'ailleurs la politique étrangère du Général De Gaulle, à une époque pourtant où la Russie subissait le joug soviétique.

De plus comme il est dit dans ce vœu cet embargo, voulu par les Etats Unis, est contre-productif et pénalise l'économie française et européenne, que ce soit dans le domaine agro-alimentaire, mais aussi dans plusieurs autres secteurs économiques.

Il est donc évident que nous sommes favorables à la levée immédiate de cet embargo.

Mais nous sommes surpris de lire que ce vœu propose que la France reprenne sa place en Europe, à qui l'on demande de protéger nos frontières !

C'est absurde. Nous demandons quant à nous que la France recouvre sa souveraineté pleine et entière, et décide seule de la levée de cet embargo, sans avoir à se soumettre aux diktats de l'Europe ou de l'Otan.

Il faut rappeler d'ailleurs que c'est Nicolas Sarközy qui a fait réintégrer la France au sein du commandement intégré de l'Otan, dont nous étions sortis en 1966 à l'époque du général De Gaulle, et que cette réintégration nous a entraîné depuis dans un certain nombre de conflits dont nous subissons aujourd'hui les conséquences.

Ce n'est donc pas au niveau européen qu'il faut prendre des initiatives, mais au niveau français.

Mais là encore ce sont les traités européens dont le traité de Lisbonne, imposé par Nicolas Sarközy contre l'avis des Français, qui nous empêchent d'exercer notre souveraineté.

Par conséquent, nous ne pouvons pas voter en l'état ce vœu des pompiers-pyromanes.